

# Lettre hebdomadaire n°34 du 28/11/2025 En direct de la fédé 44

Actualité nationale : <https://www.fcpe.asso.fr/>

<https://speakout.le mouvement.org/campaigns/convention-citoyenne-education>

Mobilisons  
**nous** pour  
l'école publique

Parents  
FCPE,  
le pouvoir  
d'agir



## RAPPEL

### Conférence débat : « Comment la mixité peut-elle favoriser la laïcité ? »

Le Conseil Départemental et le Comité d'Action Laïque (CDAL44) vous proposent un temps de débat et d'échanges sur les enjeux de la laïcité et de la mixité dans le système éducatif, le mardi 9 décembre 2025, à 19 h (accueil dès 18h45), à l'Hôtel du Département, quai Ceineray à Nantes. Inscription avant le 2 décembre sur :

[https://my.weezevent.com/conference-debat-comment-la-mixite-sociale-peut-elle-favoriser-la-laicite?\\_gl=1\\*18n0o9v\\*\\_gcl\\_au\\*MjUxMzMzOTY4LjE3NjA0MzUyOTEuNTY5NTg1NDUyLjE3NjE4MjA5MTkuMTc2MTgyMTE1OQ..\\*\\_ga\\*OTA1MjgxNTI1LjE2NzU5NTE5NDE.\\*\\_ga\\_39H9VBFX7G\\*cze3NjE4MjAwNTMkbzI2MiRnMSR0MTC2MTgyMTMwOCRqNTYkbDAkADE0MDE4NjczMzQ.](https://my.weezevent.com/conference-debat-comment-la-mixite-sociale-peut-elle-favoriser-la-laicite?_gl=1*18n0o9v*_gcl_au*MjUxMzMzOTY4LjE3NjA0MzUyOTEuNTY5NTg1NDUyLjE3NjE4MjA5MTkuMTc2MTgyMTE1OQ..*_ga*OTA1MjgxNTI1LjE2NzU5NTE5NDE.*_ga_39H9VBFX7G*cze3NjE4MjAwNTMkbzI2MiRnMSR0MTC2MTgyMTMwOCRqNTYkbDAkADE0MDE4NjczMzQ.)

## RAPPEL : JOURNÉE NATIONALE DES DYS

organisé par l'APEDYS, le 6 décembre à Orvault, de 14 à 17 h 30 au Centre Socio Culturel de la Bugallière, Renseignements sur [contact@apedys44.com](mailto:contact@apedys44.com) ou [apedys44.jimdo.com](http://apedys44.jimdo.com)

Suite au projet d'ouverture sur la commune d'**Abbaretz** d'une école sédévacantiste intégriste, et face aux enjeux importants que soulèvent un tel projet, un collectif de citoyens et citoyennes organise une **chaîne humaine le samedi 30 novembre à 11h**, devant la Mairie d'Abbaretz.

**Rendez-vous le 30 Novembre à 11 heures place de la Mairie d'Abbaretz**

## EXTRAIT DU COMMUNIQUE DE PRESSE FCPE NATIONALE

Convention citoyenne sur les rythmes de l'enfant :  
Il est urgent d'en débattre pour agir enfin dans l'intérêt supérieur des enfants

La FCPE remercie les citoyens tirés au sort pour la qualité de leurs travaux, dont l'exigence confirme, comme la FCPE le rappelle depuis des années, que seul l'intérêt supérieur de l'enfant peut et doit guider les politiques éducatives à l'échelle locale comme nationale.

.../...

Les conclusions de cette convention citoyenne embrassent de multiples sujets et rejoignent de nombreuses préoccupations portées de longue date par la FCPE.

.../...

Pour construire une école publique et un temps libre qui permet d'apprendre, de réparer les inégalités sociales, d'offrir à chaque enfant la possibilité de progresser à son rythme et de devenir un citoyen éclairé, il est indispensable d'examiner ces propositions sans dogmatisme.

.../...

La FCPE appelle toute la société à accueillir ces propositions, à prendre le temps du débat pour trouver à l'échelle locale comme nationale les moyens d'organiser les rythmes de l'enfant autrement. Dans cet esprit, elle veillera à animer les élections municipales et présidentielles à venir afin que l'éducation soit une véritable priorité du local au national.

.../...

L'éducation n'est pas un coût, mais un investissement. La déprise démographique est une opportunité à saisir pour investir massivement dans l'école publique, pour mieux faire école et ainsi améliorer les conditions d'apprentissage, réduire les effectifs et mettre fin aux suppressions de postes qui fragilisent l'école publique.

Saisissons-nous de ces recommandations pour construire l'école de la République de

Nos deux secrétaires seront en retraite durant l'année scolaire 2026/2027.  
Tout(e) adhérente(e) intéressée(e) peut nous contacter pour tout renseignement.

**FCPE44**

**14 Rue de la  
Barbinais  
44100  
NANTES**

**02 40 69 79 62**

**06 76 36 44 25**

**[fcpe44@wanadoo.fr](mailto:fcpe44@wanadoo.fr)**

**<https://44.fcpe.asso.fr/>**

**Bureaux ouverts du  
lundi au jeudi  
de 9 h 30 à 12 h 30 et  
de 13 h 30 à 17 h 00,**

**Vendredi 9 h 30 à 12 h 30  
et de 13 h 30 à 16 h**

